

Exercice 2024

Article budgétaire : 2/170/707140/99001 titres 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10

Relevé et Rôle Supplétif de la TAXE-CHIENS

au montant de EUR ---- 2.600,- €-----
(en toutes lettres) deux mille six cents euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2025

Le chef de service,

Jeff SCHUSTER
Chef de service
Biergeramt



Le présent rôle supplétif de l'exercice 2024 a été arrêté à la somme de deux mille six cents euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du

Le collège des bourgmestre et échevins,

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de deux mille six cents euros

Esch-sur-Alzette, le

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

No

Vu et

.....